





FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR À L'ARC LIGUE DE NORMANDIE DE TIR À L'ARC

SAISON 2013-2014

Assemblée Générale Ordinaire du dimanche 8 mars 2015 au CSN de Houlgate (Calvados)

COMPTE RENDU

Documents annexés :

Rapport moral et d'activités de la saison sportive 2013-2014
Compte de résultats du 01/01/2014 au 31/12/2014
Budget prévisionnel 2015
Rapport du Vérificateur aux comptes



Ligue de Normandie de Tir à l'Arc Maison Polyvalente du Grand Parc 10.18, quartier du Grand Parc 14200 HÉROUVILLE SAINT CLAIR Tél.: 02.31.94.53.09 – Fax: 02.31.94.50.51

e-mail : secretariat@tiralarc-normandie.asso.fr Site Internet : http://www.tiralarc-normandie.asso.fr



A 14h10, le Président de Ligue, Christian VERROLLES déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire de la Ligue de Normandie de Tir à l'Arc.

Elle commence par un moment de recueillement à la mémoire de tous les archers, sportifs, bénévoles et dirigeants disparus depuis la dernière AG.

Puis, le Président remercie Madame Sylvie SKAZA, Directrice du CSN pour son accueil et sa présence ainsi que Monsieur Philippe BOUCLET, Président de la FFTA. Madame SAZA est invitée à prononcer un mot d'accueil pour l'ouverture de cette Assemblée Générale.

Il est procédé à l'appel des clubs.

L'émargement des délégués de clubs donne la situation suivante (ne sont pris en considération que les clubs ayant des Archers licenciés à ce jour).

Etaient représentés :

Pour le Calvados: Caen, Vire, Bayeux, St Pierre Sur Dives, Condé sur Noireau, Falaise, Fontenay le Marmion, Argences, Ouistreham, Thury-Harcourt, Hérouville Saint Clair, Merville-Franceville, Verson, Carpiquet, Courseulles, Douvres la Délivrande.

Pour l'Eure: Gisors, Evreux ALM, Les Andelys, Pont Audemer, Vernon 1ère Compagnie, Pont Saint Pierre, Conches en Ouche, Beaumont le Roger, St Sébastien de Morsent, Thuit Signol, Evreux St Michel.

Pour la Manche: Asam Cherbourg, Saint Lô, Montebourg, Agneaux, OHS Cherbourg-Octeville, Coutances, Villedieu les Poêles, Saint Hilaire du Harcouët, Donville, Les Pieux, La Hague, Carentan, Avranches.

Pour l'Orne : Alençon, Banvou, Flers, Domfront, Argentan, Mortagne au Perche, Sées.

Pour la Seine-Maritime: Rouen Roy Guillaume, Petit Couronne, Rouen ARC, Fécamp, Le Havre CHTA, Mont Saint Aignan, Notre Dame de Gravenchon, Bihorel, Epouville, Montivilliers, Offranville, Pavilly, Aumale, Saint Valéry en Caux, Saint Aubin les Elbeuf, Yerville, Yvetot, Plateau Est, Préaux, Luneray, Vieux Rouen Sur Bresle, Saint Martin en Campagne, Neufchâtel en Bray, Grand Couronne.

Etaient absents excusés:

Pour le Calvados : Villers sur Mer

Pour l'Eure :

Pour la Manche : Bréhal

Pour l'Orne :

Pour la Seine Maritime : Ferrières en Bray, Tourville la Rivière.

Etaient absents non excusés:

Pour le Calvados: Honfleur.

Pour l'Eure: Louviers, Ivry la Bataille, CSADN Vernon, Verneuil Sur Avre.

Pour la Manche : Condé sur Vire, Agon-Coutainville.

Pour l'Orne: l'Aigle, ASPTT Alençon.

Pour la Seine Maritime : Bracquemont-Belleville, Saint Romain de Colbosc, Sotteville lès Rouen, Caudebec en Caux, Harfleur, Auffay, Grand Quevilly,

Beuzeville la Grenier, Turretot, Buchy.

Les délégués présents représentaient 71 clubs sur 95. Le quorum atteint représentait 338 voix sur 391 et l'assemblée pouvait débattre valablement.

Afin de procéder aux diverses élections (Election complémentaire au Comité Directeur de la Ligue, et délégués des Clubs à l'Assemblée Générale de la Fédération), deux bureaux de vote ont été mis en place, le Président sollicite quatre scrutateurs. Se sont portés volontaires : Robert BLOT, Daniel BRUGERON, Maurice LECANU et Claude VILLAUME.

Les appels à candidature pour les différentes élections étaient clairement mentionnés sur la convocation à l'assemblée générale de la Ligue.

La première élection concernait l'élection complémentaire au Comité Directeur pour l'olympiade 2013/2016. Il y avait 2 candidats pour 2 postes à pourvoir. A l'appel de son nom chaque candidat se présentait à l'assemblée et l'élection était ouverte.

Lorsque tous les délégués ont eu voté, il est procédé au dépouillement et le résultat de l'élection est le suivant :

Nombre de Bulletins trouvés dans l'urne : 337

Bulletins nuls = 11

Sont élus au Comité Directeur de la Ligue pour l'olympiade 2013/2016 :

Patricia BUREAU Gérard LEGOUPIL 302 voix 316 voix

Venait ensuite l'élection des déléqués qui seront élus pour représenter les clubs de la Ligue de Normandie à l'assemblée générale de la FFTA le 28 mars 2105.

4 archers Normands ont fait acte de candidature et statutairement les délégués des clubs de la Lique doivent élire 4 délégués.

Les candidats sont :

Chantal AUMERSIER, Christophe CARRANO, Gérard GUINGOUAIN, Christian VERROLLES,

A l'issue des votes, le résultat est le suivant :

Bulletins trouvés dans l'urne : 338

Bulletins nuls: 11

Chantal AUMERSIER: Christophe CARRANO:

313 voix 313 voix élue élu

Gérard GUINGOUAIN:

313 voix

élu

Christian VERROLLES:

302 voix

élu

En parallèle aux élections, le Président de Ligue donne la parole à la Secrétaire Générale de la Lique, Agnès LARGILLET qui présente le rapport moral et d'activités de la saison écoulée. Le rapport moral joint au présent compte rendu est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT DU TRESORIER :

La parole était donnée au Trésorier Général de la Ligue, Christophe CARRANO, qui nous présentait le bilan financier de l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014.

Puis Thérèse VAUBAILLON, Vérificateur aux comptes présente son rapport.

Après celui-ci, le quitus est donné à l'unanimité au Trésorier.

TARIF DES COTISATIONS POUR LA SAISON 2014/2015 :

Lors de sa réunion du 28 février dernier, le Comité Directeur a souhaité proposer à l'Assemblée Générale, une augmentation de 2 €uros de la part Ligue sur la licence. Cette proposition est adopté par 291 voix contre 47.

BUDGET PREVISIONNEL:

Le budget prévisionnel est ensuite présenté aux délégués et adopté à l'unanimité.

PRESTATION DE SERMENT DES NOUVEAUX ARBITRES :

Nicolas COGNARD (Club de l'ASAM Cherbourg-Octeville) et Christopher DUMONTIER (Club de Vire) nouveaux Jeunes Arbitres sont invités à prêter Serment sous la férule de Denis BONFARDIN PCRA de la Ligue de Normandie.

REMISE DES TROPHEES ETAN & DIVISION REGIONALE:

Il est procédé à la remise des différents trophées sportifs pour 2013 :

Classement ETAN (Ecole du Tir à l'Arc Normand) :

> Premier du Classement ETAN : Club de Notre Dame de Gravenchon

Vainqueurs des Divisions Régionales :

> Champion de DR, tir Nature : Club de Préaux

> Champion de DR, tir sur cibles 3D : Club de Verson

> Champion de DR Jeunes, Benjamins - Minimes : Club de Falaise

> Champion de DR Jeunes, Cadets - Juniors : Club de Falaise

> Champion de DR, tir Fédéral Dames arc classique : Club de l'ASAM Cherbourg-Octeville

> Champion de DR, tir Fédéral Hommes arc classique : Club de Evreux Saint Michel

> Champion de DR, tir Fédéral Hommes arc à poulies : Club de Saint Martin en Campagne

> Champion de DR 2, Hommes arc classique : Club de Notre Dame de Gravenchon

> Champion de DR, Excellence Dames arc Classique : Club de Notre Dame de Gravenchon

> Champion de DR, Excellence Hommes arc classique : Club de Beaumont le Roger

> Champion de DR, Excellence Dames arc à poulies : Club de Coutances

> Champion de DR, Excellence Hommes arc à poulies : Club de Banvou

REMISE DE DISTINCTIONS :

Les médailles de la FFTA attribuées pour l'année 2014 sont remises (en dehors d'une attribution demandée par le Comité Départemental de la Manche celle-ci fera l'objet d'une remise lors d'une cérémonie interne).

Collège Dirigeant - Médaille d'Argent :

- Robert BLOT du Club de Rouen Roy Guillaume
- Gérard LEVAVASSEUR du Clubs de Coutances
- Jean-Pierre MARC du Club de Caen (demande du CD 14)
- Pierre PONCET du Club de Caen

Collège Arbitres - Médaille d'Or :

- Peter REYNOLDS du Club d'Epouville

PRISE DE PAROLE DES PERSONALITES PRESENTES :

La parole est donnée à Monsieur Philippe BOUCLET, Président de la FFTA qui, à l'issue de son allocution, répond à quelques questions.

La séance est levée à 16 H 30 et était suivie d'un moment de convivialité.

LIGUE DE NORMANDIE DE TIR A L'ARC





Rapport moral et d'activités 2013-2014

A ce jour, la Ligue de Normandie de tir à l'arc regroupe 96 clubs et compagnies affiliés à la Fédération Française de tir à l'arc. La saison 2013-2014 s'est terminée avec 4 538 licenciés.

La répartition par comité départemental est la suivante

- 19 clubs dans le Calvados
- 15 clubs dans l'Eure
- 17 clubs dans la Manche
- 9 clubs dans l'Orne
- 36 clubs en Seine-Maritime

Aujourd'hui, 8 mars 2015 nous sommes 4 341 licenciés en Normandie et 70 545 sur toute la France.

Nous renouvellerons nos remerciements et félicitations aux organisateurs des différents championnats régionaux :

FLERS le 9 févier 2014 pour le tir en salle jeunes

CHERBOURG-OCTEVILLE les 15 & 16 février 2014 pour le tir en salle adultes,

CARPIQUET le 15 mars 2014 pour le tir en salle par équipes départementales,

CONDE SUR NOIREAU le 27 avril 2014 pour le tir Nature,

DONVILLE le 11 mai 2014 pour le tir en Campagne

Les Championnats Fédéral et FITA ont été organisés par la Ligue les 28 & 29 juin au CSN à Houlgate

EVREUX le 6 juillet 2014 pour le tir 3D

ALENÇON du 5 avril au 13 septembre 2014 pour le tir Beursault.

Cette saison de nombreux normands ont participé aux différents championnats de France. Les archers normands ont remporté 31 médailles en tir individuel réparties de la façon suivante, 9 médailles d'or, 8 médailles d'argent et 14 médailles de bronze.

Les titres de champion de France 2014 ont été obtenus par :

Amandine GOFFINET CF Arc à Poulies du club de Bréhal & Vincent HERENT JH Arc Classique du club de Mont St Aignan au championnat de France Jeunes de tir en salle du 22 & 23 février 2014 à Agen.

Catherine HECKER VF CO de Rouen Roy Guillaume au championnat de France tir nature le 6 juin 2014 à LA BUSSIERE.

Samuel JANSEUNE JH CO de Pavilly & Laurent DUPONT SH AD du club de Préaux au championnat de France tir 3D les 16 & 17 août 2014 à Surgères.

Elisa BLONDEL CF CL de Fécamp, Marianne LEVADE MF CL de Caen & Pauline QUETARD CH CO d'Offranville au championnat de France jeunes du 26 au 28 juillet 2014 à Vichy.

Océane CABY CF CL du club de Petit-Couronne au championnat de France de tir fédéral les 30 & 31 août 2014 à Dijon.

Laurena VILLARD JF CL du club le Havre CHTA au championnat de France BEURSAULT Villers sur Marne le 5 octobre 2014.

Les médaillés d'argent sont :

Marianne LEVADE MF Arc Classique du club de Caen & Tiphaine RENAUDIN JF Arc à Poulies du club de Banvou au championnat de France Jeunes de tir en salle du 22 & 23 février 2014 à Agen.

Sophie THEODORIC BH Arc Nu de Conches en Ouche au championnat de France tir nature le 6 juin 2014 à LA BUSSIERE.

Martine BEAUNIER VF AD du club de Conches en Ouche au championnat de France tir 3D les 16 & 17 août 2014 à Surgères.

Warena CRUTIN BF du club d'Alençon, Céline LENOBLE CF CL du club de Falaise & Damien BOISARD CH CO du club de Carpiquet au championnat de France BEURSAULT Villers sur Marne le 5 octobre 2014.

Les médaillés de bronze sont :

Quentin CHAPUIS CH Arc nu du club de Conche en Ouche au championnat de France Jeunes de tir en salle du 22 & 23 février 2014 à Agen.

Gabin MASSON CH Arc Nu de Saint Lo, Lucie PEROT JF Arc CO Nu de Luneray & Lucie GRANDSIRE SF Arc Libre de Pavilly au championnat de France tir nature le 6 juin 2014 à LA BUSSIERE.

Théodoric SOHIEZ BH BB du club de Conches en Ouche, Mathieu GADEAU JH BB du club de Sées, Alain HAMON VH BB du club de Verson, Carole BERTRAND VF AD du club de Pavilly au championnat de France tir 3D les 16 & 17 août 2014 à Surgères.

Pierre Luc BILLIEZ de Saint Valery en Caux au championnat de France Fita Vétéran des 27 et 28 juillet 2014 à Poissy.

Elisa BLONDEL CF CL du club de Fécamp au championnat de France de tir fédéral à Sallanches 30 & 31 août 2014 à Dijon.

Patrice FERREZ SV CL du club de l'ASAM Cherbourg, Francine SARAZIN VF CL de Vernon & Christophe DUPONT JH CL du club d Falaise au championnat de France BEURSAULT Villers sur Marne le 5 octobre 2014.

Plusieurs <u>archers normands</u> se sont également distingués <u>au niveau international</u> :

L'équipe de France a participé au championnat du monde de Tir en salle qui s'est déroulée à Nîmes du 25 février au 2 mars 2014. Deux normands faisaient partie de la composition des équipes Aurélie CARLIER (Notre Dame de Gravenchon) en Arc classique Juniors Femmes & Arnaud GESNOUIN (Coutances) en Arc à poulies Juniors Hommes.

Aurélie CARLIER a battu un record de France lors des qualifications du Tournoi National de la Jeunesse dans la catégorie Junior Femme Arc Classique sur la distance olympique (70 mètres). Aurélie a battu ce record de 4 points (660 points contre 656 points).

Félicitations à tous les archers médaillés et aux autres archers à qui nous adressons nos plus vives félicitations et nous les encourageons à persévérer.

Les <u>championnats de France de tir à l'arc UNSS</u> se sont déroulés du 7 au 9 avril 2014 à Creully dans l'académie de Caen. Ils ont réuni 65 équipes dans les 5 catégories ouvertes en UNSS (Catégorie Collège, Catégorie Lycée, Catégorie Excellence Collège, Catégorie Excellence Lycée et Catégorie Sport Partagés) soit 260 jeunes.

Lors du <u>critérium de France nature par équipes de club</u> à la Bussière le 6 juin 2014, 4 équipes normandes étaient engagées : chez les femmes Conches en Ouche finit 5^{ème} sur 17. Chez les hommes où 36 équipes étaient en lice : Préaux finit 2^{ème}, Les Archers du Roy Guillaume 3^{ème} et Conches en Ouche 25^{ème}.

Au troisième <u>Championnat de France 3D par équipes de club</u> organisé à Candé par la Compagnie d'Arc du Val de Loire les 27 & 28 septembre 2014, l'équipe femmes de Conches en Ouche se classe $5^{\text{ème}}$. L'équipe hommes de Préaux finit sur la $3^{\text{ème}}$ marche du podium.

En D1, les 13 & 14 septembre 2014 à Riom, Mont Saint Aignan se classe $12^{\text{ème}}$.

En D2, le 7 septembre 2014 à Lescar, l'OHS Cherbourg-Octeville est 14ème chez les féminines, chez les hommes, Petit Couronne est 3ème et l'OHS 9ème.

En DNAP, les femmes de Mont Saint Aignan terminent 8ème.

Lors de la <u>finale des DR arc à poulies</u> le 5 septembre 2014 à Lescar, l'équipe masculine de Banvou es classe 2^{ème}.

Lors de la <u>finale des DR arc classique</u> le 6 septembre 2014 à Lescar, l'équipe féminine de Notre Dame de Gravenchon termine $11^{\text{ème}}$, l'équipe masculine de Beaumont le Roger se classe $17^{\text{ème}}$.

La Ligue de Normandie a participé au Championnat de France Jeunes par Equipes de Ligues : l'équipe masculine Cadet/Junior (Johan Duboc de Gravenchon, Alexis Dupont de Fontenay le Marmion, Vincent Hérent de Mont Saint Aignan) se classe 11ème, dans la même catégorie d'âge, l'équipe féminine (Elisa Blondel de Fécamp, Manuella Gascoin de Caen et Lauréna Villard du Havre) monte sur la troisième marche du podium.

La Lique de Normandie n'a engagé d'équipe à l'open de France de tir nature par équipes de ligues en 2014.

Les gagnants des différentes DR sont les suivants :

- Notre Dame de Gravenchon pour la DRE Classique - Femme

- Beaumont le Roger pour la DRE Classique Homme
- Coutances pour la DRE Poulies Femme
- Banvou pour la DRE Poulies Homme
- Notre Dame de Gravenchon pour la DR2 Classique Homme
- L'ASAM Cherbourg-Octeville pour la DR Fédérale Classique Femme
- Evreux Saint Michel pour la DR Fédérale Classe Homme
- Saint Martin en Campagne pour la DR Fédérale Homme
- Falaise pour les DR Jeunes BM et CJ
- Préaux pour la DR Nature
- Verson pour la DR 3D.

La ligue de Normandie compte deux clubs ETAF = Ecole du Tir à l'Arc Français. Au classement des clubs formateurs, le club de Falaise se classe 6^{ème} et celui d'Offranville 41^{ème}.

Parmi les 185 jeunes présents au 1^{er} TNJ des 26 & 27 avril 2014 à Quimperlé, la Ligue de Normandie a envoyé une équipe de quatre archers pour y participer. Malgré de bonnes conditions d'accueil et d'organisation, les conditions météorologiques exécrables (pluie, vent et froid) n'ont pas permis aux archers d'exprimer leur potentiel.

Pré filière régionale jeunes

La pré-filière régionale jeunes était composée de 15 jeunes la saison dernière. Ces stages étaient encadrés par Thierry MARY, Frédéric GARCON & Michel CARAYON.

Pour la 1^{ère} saison la commission jeunes a établi le classement ETAN de la ligue : le 1^{er} club de Normandie est le club de Notre Dame de Gravenchon.

La dix-neuvième édition du Rassemblement Régional Jeunes s'est déroulé les 31 mai & 1^{er} juin 2014 à Houlgate. 100 jeunes normands se sont retrouvés lors de ce week-end où ils ont pu découvrir un tir parcours nature et 3D, un parcours de tir campagne, le tir au drapeau et un tir ludique.

Le week-end s'est terminé avec un tir extérieur le dimanche après-midi. Ce tir a servi de support au quatrième challenge André NOËL. L'équipe jeune du département de l'Orne a gagné le challenge.

Un grand merci à l'équipe organisatrice composée de 15 personnes ainsi qu'aux 14 cadres-bénévoles de clubs.

La formation

Malgré quelques vicissitudes dans l'organisation et la composition de l'ETR, la Ligue a su maintenir une offre de formation (préformation, pré-requis, formations Entraîneur 1, Entraîneur 2, Formations continues mais aussi CQP) afin de répondre au mieux aux besoins de qualification des Clubs et des bénévoles.

Merci à Thierry Mary pour sa disponibilité et son implication dans l'ETR. Il est épaulé dans cette tâche par Frédéric GARÇON et Michel CARAYON.

Le Comité directeur émet le souhait qu'un Cadre d'Etat soit rapidement mis à nouveau en place sur notre Ligue...

Les arbitres

Les arbitres en formation, le sont suivant les exigences de la Commission Nationale des Arbitres.

Quinze candidats étaient inscrits à la première session d'examens d'avril 2014, quatorze présents et six échecs. Obtiennent

- l'option FITA : Josiane GIBERT, Françoise LEGOUPIL et Patrick ROGRON ;
- l'option Nature/3D : Pascal LEMIRE ;
- le tronc commun d'arbitre fédéral est acquis par Laurent ARGENTIN, Jean-Marie BAVENT et Jean-Michel HOURSEAU.

Dix-huit candidats étaient inscrits lors de la deuxième session de novembre ; huit pour une option, sept présents et deux admis.

Obtiennent:

- l'option FITA : Emilie GUIGNON et Jean-Marie BAVENT.
- le tronc commun d'arbitre fédéral est acquis par Régine LEQUESNE, Carol POMENG, Dominique LUCAS, Rémi MICHONNEAU, Jean-René POMENG et Christophe RIEUNEAU.

Christopher DUMONTIER et Nicolas COGNARD sont admis et deviennent Jeune Arbitre.

Marion AUBEL. Jeune Arbitre, au prix d'un travail sérieux a obtenu sa carte d'Arbitre Fédéral Option FITA.

La formation continue (recyclage annuel) organisée les 11 et 12 octobre au C. S. N. de Houlgate a vu la participation de 102 arbitres titulaires et en formation.

La Ligue de Normandie compte à ce jour :

- √ 12 arbitres assistants
- √ 5 jeunes arbitres
- √ 104 arbitres fédéraux répartis comme suit :
 - 35 arbitres Toutes Options
 - 32 arbitres Option Fita
 - 18 arbitres Option Fita / Beursault
 - 3 arbitres Option Beursault
 - 10 arbitres Option Nature / 3D
 - 2 arbitres Option Nature / 3D / Campagne
 - 2 arbitres Option Fita / Nature 3D
 - 1 arbitre Option Fita / Beursault / Campagne
 - 1 arbitre Option Fita / Nature / 3D / Campagne

Le PCRA souhaite avoir une pensée pour Ludovic GAUTIER, Arbitre Fédéral Toutes Options, emporté à 45 ans, par la maladie à l'issue d'un long combat.

Structuration Labellisation des Clubs

A ce jour, la ligue de Normandie compte 49 clubs labellisés : 4 ont le label d'or, 17 ont le label d'argent et 28 ont le label bronze.

Pour l'année 2014, 28 clubs ont demandé un label ou un renouvellement. Comme demandé par le vice-président, trois clubs ont envoyé un dossier même quand le label n'était pas atteint. Le retour de ces dossiers permet de faire remonter les informations lors de la réunion nationale des labels.

Félicitations à tous ces clubs pour cette structuration et merci aux référents départementaux pour leur accompagnement.

Au nom de tout le comité directeur, je vous remercie vous tous : archers, présidents, dirigeants, cadres, bénévoles, salariés qui participent à l'essor de notre discipline en Normandie, ainsi que tous ceux qui représentent dignement notre Ligue dans les différentes compétitions nationales et internationales.

Un grand merci à vous pour votre attention.

Mesdames, Messieurs, je vous salue.

Ligue de Normandie de Tir à l'Arc - Compte de Résultat 2014

	2014	2013	2012
PRODUITS			
Vente de marchandises	245,00	1 675,00	0,00
Produits des activités annexes	44 814,28	45 686,50	35 251,90
Subventions	45 257,31	48 180,00	52 847,75
Partenariat	833,33	8 333,67	18 333,00
Adhésions	67 813,20	67 235,90	69 330,10
Produits divers de gestion	522,39	901,96	3 251,03
Produits financiers	63,96	217,55	414,65
Produits exceptionnels	704,09	0,00	556,76
QP subvent ^o investissement	3 080,78	3 080,78	3 080,78
Transfert de charges	0,00	784,00	930,00
TOTAL DES PRODUITS	163 334,34	176 095,36	183 995,97
CHARGES			
Charges externes	-78 313,03	-87 771,26	-95 794,37
Salaires	-63 246,15	-68 193,44	-57 789,42
Charges sociales et fiscales	-25 309,80	-24 555,66	-19 885,16
Charges diverses de gestion	-0,66	-452,31	-2,26
Amortissements	-3 409,32	-3 506,39	-3 163,57
Charges financières	0,00	-11,95	0,00
Charges exceptionnelles	-95,00	-0,61	0,00
TOTAL DES CHARGES	-170 373,96	-184 491,62	-176 634,78
RESULTAT	-7 039,62	-8 396,26	7 361,19

Ligue de Normandie de Tir à l'Arc - Bilan 2014

	Actif			Passif
	Brut	Amortissement Provision	2014	
Logiciels	408,38	-408,38	0,00	2014
Matèriel industriel	836,00	-510,89	325,11	201.
Autres immobilisation corporelles	17 752,18	-11 929,82	5 822,36	Fonds associatifs 46 983,45
Matériels informatiques	18 249,63	-18 234,72	14,91	
Mobiliers	2 704,81	-2 704,81	0,00	Résultat d'exercice -7 039,62
Dépots et cautionnement versés	0,00	0,00	0,00	
				Subvention d'équipement 5 898,32
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	39 951,00	-33 788,62	6 162,38	TOTAL CAPITAUX PROPRES 45 842,15
Créances usagers	25,00	0,00	25,00	Fournisseurs 0,00
Autres créances	10 513,59	0,00	10 513,59	Dettes sociales et fiscales 8 147,89
Disponibilités	36 721,17	0,00	36 721,17	Autres dettes 115,28
Charge constatée d'avance	683,18	0,00	683,18	Produits constatés d'avance 0,00
TOTAL DETTES	47 942,94	0,00	47 942,94	TOTAL DETTES 8 263,17
TOTAL CENERAL	87 893 94	-33 788.62	54 105.32	TOTAL GENERAL 54 105,32

-33 788,62 54 105,32

87 893,94

TOTAL GENERAL

Budget prévisionnel 2015

Charges d'exploitation		Produits d'exploitation	
Achats matières et autres approv.		Chiffre d'affaire	
606300 fourniture entretien et petit mat.	550,00 €	70700 ventes de marchandises	
606303 matèriel sportif	9 000,00 €	and the second s	
606304 Ciblerie	10 550,00 €		8 000,00 €
606400 fournitures administratives	1 000,00 €	l	
606800 autres matières et fournitures	1 700,00 €	l	8 000,00 €
607000 achat tenue	3 000,00 €	70882 Inscriptions stages	24 000,00 €
S/TOTAL	25 800,00 €	S/TOTAL	40 000,00 €
5,101112		(20 A) (20 A) (20 A) (20 A) (20 A)	•
Autres achats et charges externes			
611000 hébergement site	320,00 €		
613500 location mobilière	19 350,00 €		
614000 Charges locatives	1 500,00 €	Subventions diverses	
616000 assurances	310,00 €		23 795,00 €
618300 documentation	1 000,00 €		23 795,00 €
622600 Honoraires	5.00	74034 CNDS BN	12 395,00 €
625100 déplacements	23 895,00 €	74035 CNDS HN	12 395,00 €
625600 hebergement restauration	30 585,00 €		7912,50€
625700 réceptions	1 000,00 €		5 000,00 €
625800 récompenses	2 000,00 €		85 292,50 €
625810 récompenses aux archers	600,00 €		
625820 participat° Ligue divers	1 500,00 €		
625920 inscriptions diverses / remb.	7 000,00 €		
626000 affranchissement		Cotisations	
626100 téléphone	1 000,00 €	CHARACTER CONTROL CONT	76 000,00 €
626110 internet	800,00 €	Figure (Service) in a member of the production o	76 000,00 €
628000 divers	20040000000000000000000000000000000000	Produits financiers	70 000,00 €
628100 cotisations	800,00 €		
628100 Cousations	800,00 €	S/TOTAL	0,00 €
S/TOTAL	94 642,50 €	SHOTAL	0,00 €
SHOTAL	94 042,30 C	Produits exceptionnels	
Saladara et akonasa		75000 Autres produits	
Salaires et charges 633300 participat° empl. FC	580,00€		
1	58 000,00 €		3 081,00 €
641100 salaires	38 000,00 €	79100 Qf de subvent d'investis.	3 081,00 €
641200 Provision CP	15 660,00 €	S/TOTAL	3 081,00 €
645100 urssaf	13 000,00 €	SHOTAL	3 001,00 €
645120 Charges / CP	186,00€		
645200 Chorum	700000000000000000000000000000000000000		
645300 retraite	3 306,00 € 2 494,00 €		
645400 assedic	100		
647500 medecine du travail	280,00 €		
S/TOTAL	80 506,00 €		
Frais financiers	150.00.0		
627000 frais bancaire	150,00€		
S/TOTAL	150,00 €		
Autres charges exceptionnelles			
658000 opérations de gestion	0,00 €		
S/TOTAL	0,00 €		
Datations of many-laters			
Dotations et provisions 681100 dotation aux amortissements	3 275,00 €		
681100 dotation aux amortissements S/TOTAL	3 275,00 €		
SHOTAL	3 273,00 €		
Total des charges	204 373,50 €	Total des produits	204 373,50 €
		A second profit Medical Control	
Résultat	0,00 €		
		ma	A0 / AH2 =0 =
TOTAL GENERAL	204 373,50 €	TOTAL GENERAL	204 373,50 €

LIGUE DE NORMANDIE DE TIR A L'ARC

RAPPORT SUR LE CONTROLE DES COMPTES

DE L'EXERCICE CLOS LE : 31 DECEMBRE 2014

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices
- Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les méthodes de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation serait pratiquée si la valeur d'inventaire était inférieure à la valeur comptable, ou une créance à recevoir pouvait être insolvable.

La perte comptable est au 31 décembre 2014 de : 7 040 €, la perte au : 31 décembre 2013 était de : 8 396 €.

Le solde bancaire est au : 31 décembre 2014 de : 34 345 €

Le solde du compte sur livret de : 2 355 €

Soit une trésorerie disponible de : 36 700 €

Trésorerie au : 31 décembre 2013 de : 49 433 €

Trésorerie au : 31 décembre 2012 de : 54 285 €.

Ces chiffres démontrent que la situation de la Ligue de Normandie de Tir à l'Arc est parfaitement saine, et reflète une très bonne gestion, et la maitrise des dépenses et charges. La Ligue de Normandie de Tir à l'Arc n'a aucun passif injustifié, elle est en règle en matière de déclarations sociales et fiscales.

Pas de tenue fictive ou disparition de documents comptables. Pas de détournement ni dissimulation d'actif.

Quelques remarques sur les comptes présentés et soumis à votre approbation :

<u>DEPENSES</u>	EXERCICE 2014	EXERCICE 2013
Achats	3 100 €	6 094 €
Achats et charges externes	75 213 €	81 539 €
Salaires et charges	88 128 €	92 749 €

Le budget a été calculé sur une base de : 165 950 €, les dépenses réelles d'un montant de : 180 382 €.

RECETTES	EXERCICE 2014	EXERCICE 2013
Prestations – licences et divers	87 887 €	87 744 €
Subventions	40 257 €	48 180 €
Convention FFTA	5 000 €	
Stages	25 908 €	27 457 €

Le résultat d'exploitation au 31 décembre est déficitaire de : 10 793 €, il ressortait au : 31 décembre 2013 de : 11 682 €. Le déficit ne se creuse pas d'un exercice à l'autre malgré la baisse constante des subventions. Il permet à la Ligue de maintenir sa trésorerie par une réduction des dépenses.

Les subventions versées ont été affectées au financement des actions de la Ligue de Normandie, conformément au but pour lequel elles ont été sollicitées, (article 31-1° de l'ordonnance n° 58-986 du : 23-09-1958). Ces subventions n'ont permis en aucun cas de constituer des réserves occultes.

Pour ces raisons, rien ne s'oppose à ce que vous approuviez le budget 2015, et les comptes de l'exercice écoulé, et à ce que vous donniez quitus entier au Trésorier, pour sa gestion.

Fait à Paris, Le 7 mars 2015

Thérèse VAUBAILLON